

Hauts-de-France

Édition 2017

SÉCURITÉ SOCIALE



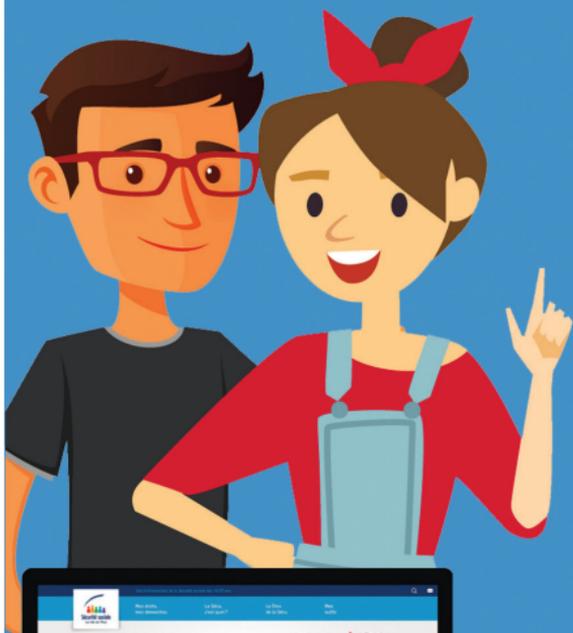
**l'Assurance
Maladie**

HAUTS-DE-FRANCE

« Pourquoi une carte vitale à 16 ans ? »



Toutes les infos sur tes droits sur secu-jeunes.fr



ÉDITO

Vous êtes nombreux à vouloir décrocher un job cet été ou pendant l'année universitaire, que ce soit pour financer vos études, un projet, des vacances.

Le réseau régional Information Jeunesse se propose de vous aider !

Il vous accompagne dans votre recherche de jobs saisonniers et vous propose des services très concrets. Certains PIJ proposent des ateliers d'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation. N'hésitez pas à vous rapprocher du Point Information Jeunesse le plus proche de chez vous !

Des Forums Jobs sont organisés chaque année par de nombreux Points Information Jeunesse dès le mois de février. Ils vous mettent en contact avec des entreprises qui recrutent.

Des offres de jobs sont également consultables toute l'année sur www.ij-annonces.fr, le portail des petites annonces du CRIJ Nord-Pas de Calais et du CRIJ Picardie.

Ce « Guide jobs » vous donne des informations en droit du travail, des conseils pour organiser au mieux votre recherche, des références de secteurs professionnels qui recrutent, des sites internet pour postuler en ligne et des pistes pour enrichir votre expérience avec un job à l'étranger.

Utilisez ce guide dans toutes vos recherches. Il vous aidera à vous organiser et vous apportera des réponses adaptées à vos questions.

Bonne chance dans votre recherche !

L'équipe du CRIJ Nord-Pas de Calais et CRIJ Picardie.

FAITES UN PAS
VERS VOTRE AVENIR



VENEZ RENCONTRER UN CONSEILLER EN RECRUTEMENT AU BUREAU MARINE DES CIRFA DE

Amiens

19 RUE ERNERST CAUVIN
03 22 33 83 74

Lille

FORT SAINT SAUVEUR
20 RUE DU RÉDUIT
03 59 00 42 41

COORDONNÉES DES CIRFA SUR :

ETREMARIN.FR



La marque référence de l'édition publicitaire



Print



Digital



Agence Nord (Rouen) : Tél. 02 32 96 31 31 - Fax. 02 32 96 31 30
Agence Centre (Bourges) : Tél. 02 48 20 58 57 - Fax. 02 48 20 58 62

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2017 - N° 93-13

www.connect-comtogether.com

Connect est une marque Pygma - pygma.fr



50 rue Riolan
80000 Amiens



2 rue Nicolas Leblanc
59000 Lille

Vous pouvez nous contacter au :

03 20 12 87 30 (Lille)
03 22 50 02 70 (Amiens)

**Offres de stages et de jobs
sur www.ij-annonces.fr**

www.crij-picardie.fr
www.crij-npdc.fr

Le guide des Jobs en Hauts-de-France - Édition 2017 est une publication du CRIJ Nord Pas de Calais et CRIJ Picardie.

Coordination : Barbara Muntaner (CIDJ)

Comité de rédaction : Anne Charpentier (CRIJ Bretagne) • Patricia Laplaige (CRIJ Poitou-Charentes) • Diane Masclary (CRIJ Midi-Pyrénées) • Fabienne Masse (CRIJ Pays de la Loire) • Pascale Serra (CRIJ Provence-Alpes) • **eurodesk**

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Maquette : Anne Sémécurbe (CIDJ)

Chef de fabrication : Jean-François Ploska (CIDJ)

Crédits photos : Shapecharge / Fotolia ; Iko / Fotolia ; Gstockstudio / Fotolia ; Jonas Glaubitz / Fotolia ; MR&PR / iStock

© CIDJ / Réseau Information Jeunesse 2017

Version Hauts-de-France

Direction de la publication : Jacques Fontaine et Ghislaine Lefebvre

Rédaction régionale : Christine de Oliveira, Sylvie Poulain, Karine Zaborowski, Nicolas Thiry

Couverture : Baptiste Vincré

Régie publicitaire : PYGMA

Impression et façonnage : Imprimerie Leclerc

© CRIJ PICARDIE ET CRIJ NORD-PAS DE CALAIS 2017

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Dépôt légal janvier 2017

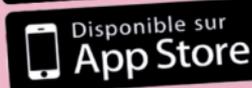
Toute l'actu des jeunes
de la région Hauts-de-France
dans votre poche

...et bien plus encore !

ACTUS INFOS BONS PLANS PETITES ANNONCES



Télécharger gratuitement l'appli iJ



www.crij-npdc.fr
www.crij-picardie.fr



SOMMAIRE

| | |
|--|--------------|
| Mon job et mes droits | p. 8 |
| À quel âge peut-on travailler ? | p. 8 |
| Le salaire | p. 8 |
| Le contrat de travail | p. 11 |
| Créer son propre job | p. 13 |
| Faire valoir ses droits | p. 14 |
| | |
| Organiser sa recherche | p. 16 |
| Se poser les bonnes questions | p. 16 |
| Comment et quand chercher | p. 16 |
| Le CV | p. 20 |
| Le mail ou la lettre de motivation | p. 22 |
| L'entretien | p. 24 |
| | |
| Les secteurs qui recrutent | p. 25 |
| Agriculture | p. 25 |
| Animation, sports | p. 25 |
| Commerce et grande distribution | p. 27 |
| Soutien, encadrement scolaire et périscolaire | p. 30 |
| Entretien, nettoyage | p. 31 |
| Hôtellerie-restauration | p. 31 |
| Parkings et stations-service | p. 32 |
| Santé | p. 32 |
| Services à la personne (baby-sitting...) | p. 33 |
| Sondages, télémarketing, téléassistance | p. 35 |
| Tourisme, culture, événementiel | p. 36 |
| Transports | p. 37 |
| | |
| Un job à l'étranger | p. 40 |
| | |
| Le CRIJ et le réseau Information Jeunesse Hauts-de-France | p. 43 |

MON JOB et MES DROITS

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et devoirs que les autres salariés.

À quel âge peut-on travailler ?

Vous pouvez travailler dès 16 ans. Le travail peut être autorisé à partir de 14 ans sous certaines conditions, mais il reste rare et peu encouragé.

Le salaire

Le salaire est versé chaque mois et s'accompagne d'un bulletin de salaire sur lequel figurent le poste occupé, la période de paie, le nombre d'heures effectuées, l'intitulé de la convention collective, le salaire brut, la nature et le montant des cotisations sociales patronales et sala-

riales et tout autre ajout ou retenue, ainsi que le montant net à payer de votre salaire (somme que vous percevrez).

Conservez à vie vos bulletins de salaire, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

Moins de 18 ans ?

Rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois

d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic

- de 17 à 18 ans : 90 % du Smic

Rien ne vous empêche de négocier.

Jobs et impôts

Les jeunes de moins de 26 ans (au 1^{er} janvier de l'année d'imposition) sont exonérés d'impôts sur les salaires perçus pendant leurs études ou pendant les congés scolaires ou universitaires, dans la limite de 3 mois de Smic pour une année.

Le salaire minimum

Il est au moins égal au Smic, sauf convention collective plus favorable.

Le Smic au 1^{er} janvier 2017 est de 9,76 € brut de l'heure, soit 1 480 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires.

Le montant de votre salaire net se calcule en retirant les cotisations salariales (entre 20 et 25 % du brut).

| | 18 ans et plus | 16-17 ans | 14-15 ans |
|----------------------------------|---|--|--|
| Formalités administratives | Aucune | Accord parental écrit | <ul style="list-style-type: none"> • Accord parental écrit • Demande écrite à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi) <ul style="list-style-type: none"> • Parents cosignataires du contrat de travail |
| Emplois interdits ou réglementés | Aucun | Emplois interdits <ul style="list-style-type: none"> - Débits de boissons - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...) sauf dérogation | Emplois interdits <ul style="list-style-type: none"> - Débits de boissons - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...) sauf dérogation |
| Durée maximale | <ul style="list-style-type: none"> • 10h par jour • 48h par semaine (durée légale: 35h) | <ul style="list-style-type: none"> • 8h par jour • 35h par semaine sauf dérogation | <ul style="list-style-type: none"> • 7h par jour • 35h par semaine • Pas plus de la moitié des vacances scolaires <ul style="list-style-type: none"> • Travail occasionnel en famille autorisé |
| Repos entre 2 jours de travail | 11h | 12h | 14h |
| Repos hebdomadaire | 1 jour (24h) ou plus selon accords | 2 jours consécutifs dont le dimanche | |
| Pause journalière | 20 minutes toutes les 6h | 30 minutes consécutives toutes les 4h30 | |
| Travail de nuit | 8h consécutives maximum sauf exceptions | Interdit entre 22h et 6h sauf exceptions | Interdit entre 20h et 6h sauf exceptions |
| Travail les jours fériés | Autorisé sauf le 1 ^{er} Mai | Interdit sauf exceptions | |

ZOOM

Travailler avant 18 ans

Valorisez vos compétences et vos expériences : informatique, bonne mémoire, sens du contact, langues étrangères, stages, baby-sitting, implication dans une association, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...

Ces secteurs vous sont plus accessibles : services à la personne (baby-sitting, courses, garde d'animaux...) (p. 33), travaux saisonniers agricoles (p. 25), animation (p. 25), restauration rapide (à partir de 17 ans).

Faites vous aider par les professionnels du réseau Information Jeunesse. www.cidj.com

Des alternatives au job

Vous avez moins de 18 ans et n'avez pas encore trouvé de job ? Voici quelques pistes pour occuper votre été et vivre de nouvelles expériences !

Chantiers de jeunes bénévoles : une expérience unique dès 16 ans (parfois 14 ans) pour vous investir bénévolement dans un projet collectif (restauration de monuments, création d'un sentier...) en France et parfois à l'étranger (cf. p. 40).

Coopératives de Jeunesse de Service : elles permettent aux 16-18 ans de s'initier à la création d'une entreprise coopérative au sein de leur quartier, de leur commune, et de gagner un peu d'argent en proposant des services demandant peu de qualifications (jardinage, bricolage, ménage...).

www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/

Bénévolat sur un festival : l'été, les festivals sont nombreux et recherchent toujours des bénévoles. Proposer vos services pour tenir un stand, poser des affiches, distribuer des flyers...

Préparation du Bafa : vous pouvez, dès 17 ans, vous inscrire à la formation générale du Bafa et découvrir les bases du métier d'animateur (cf. p. 28).

Jobs et prestations familiales

Jeunes jusqu'à 20 ans (21 ans dans certains cas) à la charge de vos parents : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales, votre revenu net annuel ne doit pas dépasser 55 % du Smic brut (soit 814 € au 1^{er} janvier 2017). www.caf.fr

Le contrat de travail

Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 48h suivant votre embauche. Vous devez le signer.

On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine.

Le CDD

(contrat à durée déterminée)

Il est conclu de date à date, sauf en cas de remplacement. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat (10 % de la rémunération brute totale), **sauf pour les jobs saisonniers et étudiants.**

Le contrat de travail saisonnier

Très répandu en France en particulier dans les zones touristiques et agricoles, le travail saisonnier se caractérise par l'exécution de tâches normalement appelées à se répéter chaque année à des dates à peu près fixes (récoltes, cueillettes, activités touristiques). **C'est un CDD, mais il ne donne pas droit à l'indemnité de fin de contrat.**

Le contrat de travail temporaire

Il est utilisé dans le cadre de l'intérim et est juridiquement similaire au CDD. Vous êtes dans ce cas salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Elle vous met à disposition d'une entreprise le temps d'une « mission ».

Mentions obligatoires du contrat de travail

- nom et adresse du salarié et de l'employeur
- désignation et description du poste de travail occupé
- si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée
- durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD
- salaire et composantes (primes, logement, avantages en nature)
- date de la rémunération
- horaires de travail
- lieu(x) de travail
- durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat
- convention collective applicable
- caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance

Le CDI

(contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée. Le contrat écrit n'est pas obligatoire, sauf en cas de temps partiel ou si la convention collective l'exige.

À la fin de votre période de travail, l'employeur doit vous remettre les documents suivants :

- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte,
- une attestation de travail destinée à Pôle emploi.

ZOOM

Étudiant salarié : un statut particulier

Ce statut permet de combiner études et job. Pour en bénéficier, vous devez exercer une activité professionnelle rémunérée (10h à 15h minimum de travail par semaine). Votre activité doit débiter avant le 1er octobre de l'année d'inscription et couvrir l'année universitaire jusqu'au 30 septembre suivant. Faites votre demande auprès du secrétariat de votre fac.

Avantages ? Vous bénéficiez d'aménagements essentiels : dispense d'assiduité à certains TD, emploi du temps adapté, contrôle terminal au lieu du contrôle continu... Si vous êtes étudiant salarié et que vous gagnez plus de 78 % du Smic net par mois (soit 899 €), vous pouvez percevoir la prime d'activité. En outre, vous ne serez pas obligé de payer une cotisation à la Sécu étudiante puisque vous cotisez déjà au régime salarié. Contactez le 3646 ou consultez

www.ameli.fr

Rubrique Vous êtes assuré / Droits et démarches / Par situation professionnelle / Vous faites des études/Vous êtes étudiant / Les situations particulières

Inconvénients ? Travailler 15h ou 20h par semaine en plus de ses études demande du temps et de l'énergie. Parlez-en avec votre employeur afin d'adapter au mieux vos horaires.

Le travail au noir : une fausse bonne idée !

Vous avez moins de 18 ans et n'avez pas encore trouvé de job ? Voici quelques pistes pour occuper votre été et vivre de nouvelles expériences !

Être déclaré par son employeur est indispensable pour percevoir vos droits. Vous devez signer un contrat de travail et recevoir votre bulletin de salaire tous les mois.

Conséquences si vous n'êtes pas déclaré :

- > En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré et il sera difficile de faire reconnaître vos droits.
- > Vous n'aurez pas droit aux indemnités de chômage.
- > Les périodes de travail non déclarées ne compteront pas pour le calcul de votre retraite.
- > Si l'employeur ne vous paie pas, les recours seront difficiles.

En savoir plus

www.travail-emploi.gouv.fr

rubrique Droit du travail / Lutte contre le travail illégal

Pour trouver les coordonnées de l'Inspection du travail du département où vous travaillez :

<http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/Inspection-du-Travail>

Créer son propre job

Chauffeur VTC, livreur, services aux particuliers... Certains jobs peuvent s'exercer désormais en indépendant avec le statut de micro-entrepreneur. Vous n'êtes donc pas salarié d'une entreprise.

Conditions : le chiffre d'affaires de votre micro-entreprise est plafonné et ne doit pas dépasser pour une année :

- 32 900 € pour des prestations de services, cours particuliers, dépannage informatique, services à la personne...
- 82 200 € pour une activité de vente de marchandises, d'objets, de repas à emporter ou à consommer sur place, des prestations d'hébergement...

Limites de ce statut : c'est au micro-entrepreneur de cotiser pour les caisses de retraite, de Sécurité sociale ou de prévoyance. Il ne peut déduire de son chiffre d'affaires aucune charge (téléphone, scooter, vélo, déplacements...), n'a ni congés payés ni ouverture de droits à l'assurance-chômage. Vérifiez que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.

Le statut se demande simplement en ligne. Dès la réception de votre n° Siret, vous déclarez le montant de votre chiffre d'affaires chaque mois ou chaque trimestre. Le calcul de vos cotisations et contributions s'effectue automatiquement.

www.cfe.urssaf.fr/autoentrepreneur/CFE_Bienvenue

Étudiants étrangers

Si vous êtes européen, vous pouvez travailler librement pendant vos études.

Pour les non européens, l'activité professionnelle est limitée à 964 h par an, soit 60 % de la durée annuelle légale. L'employeur doit vous déclarer auprès de la préfecture.

Si vous devez travailler au-delà de 964 h dans le cadre de vos études (contrat d'apprentissage, préparation d'une thèse...), il vous faut une autorisation provisoire de travail, quelle que soit votre nationalité.

Des exceptions existent selon les nationalités, et pour les étudiants dotés d'un visa de long séjour temporaire.

En savoir plus

www.service-public.fr

rubrique Étrangers / Étrangers en France

Vous pouvez vous informer auprès de votre unité territoriale de la Direccte, au service de la main-d'oeuvre étrangère.

<http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/nos-coordonnees-et-acces>

Faire valoir ses droits

Le Défenseur des droits

Quelle qu'en soit la raison (sexe, religion, nationalité...), si vous êtes victime de discrimination à l'embauche, vous pouvez saisir le Défenseur des Droits sur www.defenseurdesdroits.fr
Tél : 09 69 39 00 00

Vous pouvez retrouver la liste des délégués régionaux sur le site du défenseur des droits

En cas de conflit avec votre employeur, des solutions existent :

À l'amiable :

- > Les délégués du personnel représentent le personnel auprès de l'employeur pour lui faire part de toute réclamation individuelle ou collective.
- > Les syndicats de salariés. Chaque année, différents syndicats mènent une campagne d'information sur les droits des saisonniers.
- > L'Inspection du travail.
- > Le Défenseur des Droits.

En savoir plus

www.crij-npdc.fr
www.crij-picardie.fr
rubrique Travailler

www.travail-emploi.gouv.fr
rubrique Droit du travail

www.legifrance.gouv.fr
Code du travail et conventions collectives.

Allô Service Public
Tél : 39 39 (0,15 €/min)
www.annuaires.justice.gouv.fr

Devant la justice :

- > Les syndicats de salariés peuvent vous représenter en justice.

Le conseil de prud'hommes est compétent pour régler tous les litiges individuels entre employeurs et salariés.

Pour plus de renseignements, contactez la Direccte.

Unité régionale

Siège à Lille

Les Arcades de Flandre
70, rue Saint Sauveur

Siège à Amiens

40, rue de la Vallée

Service de renseignements droit du travail, un seul numéro pour toute la région Hauts-de-France :

03 7400 4000

Coordonnées des unités départementales de la Direccte :
<http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/nos-coordonnees-et-acces>

**Jeunes
handicapés,
vous avez
les mêmes
droits au travail
que les autres !**
www.hanploi.com
www.ladapt.net
www.agefiph.fr
www.capemploi.com



print & digital



La marque référence de l'édition publicitaire.

www.connect-comtogether.com

02 32 96 31 31

Connect est une marque Pygma - pygma.fr

ORGANISER SA RECHERCHE

Se poser les bonnes questions

Trouver un job demande détermination et organisation. Pour optimiser votre recherche, faites le point sur vos priorités, vos compétences et vos disponibilités.

Vos priorités

- > Gagner de l'argent, être indépendant, financer vos études
- > Acquérir une expérience professionnelle
- > Développer des savoir-faire
- > Découvrir le monde du travail
- > Voir du pays, découvrir une autre culture

Vos compétences et vos atouts

- > Langues étrangères
- > Diplômes et qualifications (Bafa, brevet de secourisme...)
- > Compétences informatiques
- > Expériences professionnelles, stages, bénévolat, volontariat...
- > Qualités relationnelles : aptitudes à la vente, aisance au téléphone...
- > Permis de conduire ou moyen de locomotion

Vos contraintes

- > Indisponibilités certains jours ou à certaines heures
- > Difficultés de déplacement
- > Contre-indications médicales (allergies, problèmes de dos...)

Le type de poste et le cadre de travail

- > À temps partiel ou à temps complet
- > À l'extérieur ou dans un bureau
- > En contact ou non avec le public
- > Avec des enfants ou des personnes âgées
- > Près de chez vous, dans une autre région, à l'étranger

Comment et quand chercher

Commencez vos recherches le plus tôt possible, dès janvier-février pour les jobs d'été, dès septembre pour les jobs d'hiver. Répondez aux offres, envoyez des candidatures spontanées, soyez à l'affût de tout ce qui peut se présenter (presse, Internet, bouche à oreille...) Restez actif et disponible !

Réseau relationnel

Pour obtenir conseils et pistes, parlez de votre recherche à votre famille, aux amis de vos parents, voisins, commerçants et communiquez sur vos réseaux sociaux.

Réseaux professionnels

Pôle emploi

Pôle emploi peut proposer des offres saisonnières et informer sur les journées de recrutement.

www.pole-emploi.fr

Utilisez la recherche avancée

Réseau Information Jeunesse

Il met à votre disposition des offres de jobs et organise des forums pour faciliter votre mise en relation avec des employeurs. Certains PIJ proposent également des ateliers d'information et d'accompagnement à la recherche de jobs (Cf. adresses p. 43) ou sur

www.crij-picardie.fr

www.crij-npdc.fr et sur

www.ij-annonces.fr

ou téléchargez l'application mobile du réseau IJ Nord-Pas de Calais disponible gratuitement sur AppStore et Google Play.

Agenda national des opérations Jobs d'été

www.cidj.com/reseau-ij/france-metropolitain

Crous

(Centre régional des œuvres universitaires et scolaires)

La centrale du job étudiant, «Jobaviz», mise en place par les CROUS, propose gratuitement des offres de jobs partout en France.

www.jobaviz.fr

Missions locales

Elles accompagnent dans leur recherche d'emploi les jeunes sortis du système scolaire.

www.mission-locale.fr/annuaire

www.unml.info

(annuaire des missions locales)

Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières.

www.officielinterim.com

www.adecco.fr

Espaces saisonniers

www.saisonnalite.org

Fédérations et syndicats professionnels

Retrouvez leurs coordonnées dans les dossiers Actuel-Cidj disponibles dans tout le réseau IJ.

Sites web des entreprises

Pensez aux pages « emploi » des entreprises et grandes enseignes. Tapez le nom de ces dernières suivi du terme « recrutement » sur un moteur de recherche. Vous arriverez directement sur leur page.

Presse

Consultez les offres d'emploi des quotidiens en ligne, des revues spécialisées ainsi que

Voir toutes les offres de jobs sur www.cidj.com rubrique Offres de stages et jobs

des journaux gratuits. Pensez aussi aux sites de petites annonces type Le Bon Coin : www.leboncoin.fr

Annuaire

Pour sélectionner et obtenir des informations sur les entreprises dans lesquelles vous souhaitez postuler pour un job (ou un stage), vous pouvez utiliser les annuaires suivants (liste non exhaustive).

www.nordpasdecalais.net

(fichier régional des entreprises)

www.e-picardie.net/recherche_entreprise.php

www.mecameta-picardie.fr/annuaire

www.lavoixeco.com/business

<http://fr.kompass.com>

www.aef.cci.fr

www.manageo.fr/annuaire-entreprises-departements.html

<http://www.artisanatnordpasdecalais.fr/>

www.agroalimentaire-npdc.com

<http://www.reseauenvironnement.fr/activites/default.aspx>

Pour s'informer et être mis en relation avec des employeurs

www.salonenligne.pole-emploi.fr

www.pole-emploi.fr/informations/en-region-@/region/

<http://www.lavoixletudiant.com/salons/>

www.crij-hdf.fr

Se loger loin de chez soi

Colocation, auberges de jeunesse, résidences de jeunes travailleurs, cités U, campings. Informations auprès du réseau IJ, sur www.cidj.com et auprès des Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

ZOOM

Trouver un job grâce aux réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont un bon moyen pour trouver un stage, un emploi ou un job ! Attention, cependant, à bien configurer votre confidentialité et à ne pas publier n'importe quoi.

Nos conseils :

- > Suivez les comptes intéressants pour votre recherche.
- > Sur **Twitter**, suivez les # liés aux jobs : #job et #jobsdete vous informent, par exemple, des dates des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Information Jeunesse.
- > Sur **Facebook**, intéressez-vous aux pages « carrières » des entreprises qui publient régulièrement des offres d'emploi et aussi de jobs. Partagez avec vos contacts et amis votre recherche de job.
- > N'hésitez pas à entrer en contact avec les personnes avec qui vous souhaitez échanger. Informez-les que vous cherchez un job. Exprimez votre motivation. Cela vous permettra aussi de développer votre réseau.
- > Travaillez votre identité numérique en ayant toujours un profil à jour : petite biographie sur **Twitter**, résumé et expériences sur LinkedIn avec une photo de profil « professionnel » et la mention « en recherche d'un job de... ».
- > Faites vivre vos comptes sociaux en partageant des contenus (actualités, articles, études...) sur le(s) sujet(s) en rapport avec votre univers professionnel.

Droit à l'oubli sur Internet

Vous pouvez demander au moteur de recherche Google de supprimer des résultats de recherche incluant votre nom, lorsque le droit à la protection de la vie privée est atteint.

Lien officiel pour faire valoir son droit à l'oubli :
<https://support.google.com/legal/>

Il n'apprécie plus son image.
Il veut la changer.



PYGMA est l'AGENCE.

LA
COM DANS LA PEAU

(ALL YOU NEED IS COM)

Conseil : Communication - Marketing - Stratégie commerciale

Création : Identité visuelle - Édition - Publicité & PLV / ILV tous supports - Conception 3D

Web design : Web design & UX / UI design - Développements web & applicatif
Applis smartphones (iOS & Android) - Réseaux sociaux - Multimédia & Offline

Accompagnement : Audit & recette - Formation & maintenance - Analyse statistiques
Community management - Pilotage stratégie

www.pygma.fr

pygma
all you need is com

LE CV

Le CV présente vos parcours personnel et professionnel. Il valorise votre expérience, vos compétences, votre dynamisme, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs.

N'oubliez pas de mentionner vos engagements : bénévolat, stage en entreprise, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, service civique, séjour au pair... Mettez-les en avant si vous avez peu d'expérience.

Conseils

- > Le CV doit être tapé et tenir sur une page.
- > Soyez clair, précis et synthétique.
- > Attention aux fautes d'orthographe !
- > La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- > Vous pouvez vous inspirer de modèles de CV, mais évitez le copier-coller !

En savoir plus

www.pole-emploi.fr

Dépôt de votre CV et diffusion en ligne, modèles de CV et de lettres de motivation, conseils et tutos sur :

<https://mooc-pole-emploi.fr>

<http://moncv.com>

Incontournable

CV, lettres de motivation, entretiens... Conseils pour décrocher un job et modèles de CV et de lettres sur www.cidj.com rubrique Stages et emploi

Le CV en ligne

Vous augmentez vos chances de décrocher des entretiens si vous maîtrisez les techniques de recherche d'emploi sur internet.

Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe au format PDF de préférence (sinon, utilisez un fichier Word) et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !

Téléchargement gratuit d'un logiciel d'assistance à la création de CV.

Services web et mobiles, développés par Pôle Emploi, pour construire son projet, se former, rédiger un CV et/ou une lettre de motivation, réussir son entretien d'embauche.

Permanences d'aide à la rédaction du CV

dans les Points Information Jeunesse du réseau IJ Hauts-de-France

Adresses sur

www.crij-picardie.fr

www.crij-npdc.fr

Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et vous présenter sous un angle favorable. Optez pour une présentation claire, simple et aérée. Trouvez d'autres modèles de Cv en flashant le QR code ci-dessous.



Nos conseils en vidéos pour
faire votre CV sur www.cidj.com
rubrique Stage et emploi

Prénom NOM

Adresse

Téléphone

Courriel

Âge

Permis B

TITRE (ou accroche) ex. : Serveur
Ne pas indiquer « CV » ou « Curriculum vitae »

ÉTUDES/FORMATION

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, cette rubrique est importante.

Précisez :

- l'année,
- le diplôme,
- l'établissement,
- le lieu,
- les formations complémentaires en rapport avec l'emploi (secourisme, Bafa), échanges linguistiques...

Présentez vos diplômes et formations du plus récent au plus ancien.

EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, pensez à vos autres atouts.

Descriptif de vos expériences et de vos missions, en précisant chaque fois :

- la date,
- le poste occupé,
- les tâches effectuées dans l'entreprise,
- les responsabilités...

Mettez l'accent sur les activités accomplies lors d'un stage en entreprise, dans le cadre du bénévolat ou du volontariat, d'un chantier de jeunes bénévoles, vos compétences en informatique, langues, baby-sitting, soutien scolaire...

Présentez vos expériences de la plus récente à la plus ancienne.

CENTRES D'INTÉRÊT

Cette rubrique doit montrer que vous êtes curieux et entreprenant.
Descriptif de vos loisirs, vos engagements associatifs, culturels ou sportifs...

Le mail ou la lettre de motivation

C'est de plus en plus souvent par mail que vous candidatez à un job, sauf si une lettre est clairement demandée par l'entreprise. Si c'est le cas, envoyez une lettre classique. Sinon, adressez simplement un mail de candidature clair et argumenté accompagné de votre CV.

Faites en sorte d'avoir une boîte mail sobre à vos nom et prénom, sans pseudo.

Pourquoi ne pas vous créer une boîte spécifique dédiée à votre recherche de job.

Avant de rédiger votre courrier, intéressez-vous à l'entreprise ou à l'organisme via son site web ou sa page Facebook. Montrez en quelques phrases que vous connaissez et appréciez l'entreprise, les produits et les services qu'elle propose...

Si vous avez déjà fait des stages ou avez déjà exercé un job, insistez sur votre expérience, votre sérieux et votre sens des responsabilités.

Conseils

Que vous écriviez une lettre ou un mail, suivez ces conseils :

> Donnez bien un objet à votre mail : candidature à un emploi de vendeur, candidature-réponse à une offre de vendeur...

Si vous candidatez par lettre, mettez l'objet dans votre lettre.

> Par mail, commencez par « Bonjour », par lettre on utilisera plutôt « Madame, Monsieur », plus formels.

> Attention aux fautes d'orthographe ! Si vous n'êtes pas sûr de vous, faites relire votre courrier avant de l'envoyer.

Indiquez bien vos disponibilités : un mois, tout l'été, tous les week-ends, pendant les vacances scolaires... Soyez clair et organisé !

Le suivi de vos candidatures

Si vous n'avez pas de nouvelles une semaine après avoir envoyé CV et lettre, n'hésitez pas à relancer l'entreprise.

Pour vous y retrouver dans tous vos envois, réalisez un tableau et indiquez-y les entreprises que vous avez contactées (date d'envoi, réponse, relance...). Cela vous aidera à y voir plus clair !

www.boxmyjob.com

Inspirez-vous de ce mail de motivation mais adaptez-le à chacune de vos candidatures.

À : adresse mail du correspondant
Cc : autre destinataire si besoin (non principal)
Cci : destinataire masqué
Objet : référence / réponse à une annonce

▶ Pièces jointes : CV

Bonjour,

ACCROCHE

La raison de votre candidature :
réponse à une annonce, candidature spontanée...
L'accroche doit capter l'intérêt de votre interlocuteur.

DÉVELOPPEMENT

Mettez en valeur vos compétences et qualités en rapport avec la fonction et les missions du poste que vous convoitez. Illustrez par des exemples tirés de votre expérience. Montrez ce que vous apporterez à l'entreprise.

VOS DISPONIBILITÉS

Vacances scolaires, week-ends, soirs en semaine...

DEMANDE D'ENTRETIEN

Par exemple: « *Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma candidature et me tiens à votre disposition pour un entretien...* »

Cordialement,

Nom prénom

Téléphone

**Si vous faites une lettre classique,
inspirez-vous de modèles sur
cidj.com**

**Mais évitez les copier-coller et
personnalisez un peu votre lettre !**

L'entretien

Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu. Voici quelques conseils à suivre pour mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact téléphonique

Dès que vous avez envoyé votre candidature, pensez que l'employeur peut vous appeler à tout moment.

- > Tenez-vous prêt à être contacté. Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas immédiatement. Vous appellerez plus tard, au calme.
- > Soignez votre message d'accueil sur votre répondeur : veillez à ce qu'il soit neutre et sans musique.
- > Avant de conclure la conversation, notez bien le nom de la personne que vous allez rencontrer, le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Préparer l'entretien

- > Relisez et gardez bien en mémoire la fiche de poste, la lettre et le CV que vous avez envoyés à l'employeur, ainsi que les notes que vous avez recueillies sur l'entreprise. Préparez vos questions.
- > Réfléchissez à vos points forts et à vos points faibles vis-à-vis du poste pour pouvoir répondre facilement à votre interlocuteur.
- > Apportez une attention particulière à votre tenue. Elle doit être adaptée au poste proposé.

Le jour J

- > Soyez à l'heure au rendez-vous.
- > Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- > L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. Mais c'est aussi pour vous l'occasion de vérifier que le poste que l'on vous propose correspond à vos attentes.
- > Votre interlocuteur vous interrogera sur vos motivations et votre intérêt pour le poste présenté. Il vous présentera ensuite l'entreprise et le poste.
- > Répondez calmement aux questions et posez-en aussi quelques unes.
- > Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- > N'oubliez pas de remercier votre interlocuteur de vous avoir reçu.

Une semaine après l'entretien, si l'entreprise ne vous a pas recontacté, relancez-la par mail ou par téléphone !

En savoir plus

<https://mooc-pole-emploi.fr>
www.pole-emploi.fr
www.emploi-store.fr

LES SECTEURS QUI RECRUTENT

Agriculture

Les travaux agricoles sont variés et offrent des possibilités de jobs tout au long de l'année avec un pic d'activité et un besoin en main-d'oeuvre saisonnière accru l'été.

Les activités sont liées aux saisons : entretien des cultures, ramassage de légumes, cueillette de fruits, vendanges, conditionnement et emballage... Sous serres, en plein champs, dans une exploitation agricole ou un entrepôt, ces travaux exigent une bonne forme physique et une tenue adaptée.

L'hébergement et les repas sont rarement proposés. Un véhicule est très souvent indispensable : pensez au co-voiturage.

Privilégiez les contacts locaux : rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes. L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier (voir p.11) ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), for-

mule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

Où trouver des offres

www.pole-emploi.fr

Indiquez : « aide agricole ».

www.anefa-emploi.org

Offres d'emploi, contacts utiles, calendrier agricole, livret des emplois saisonniers pour certains départements...

Chambre régionale d'agriculture

19 bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens Cedex 3

Tél. : 03 22 33 69 00

www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr

Animation, sports

L'animateur encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (temps périscolaire, vacances scolaires) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings. Aimer travailler en équipe, vivre en collectivité, d'être pédagogue, créatif et dynamique sont indispensables pour ce job !

Vendanges

Coupeur, cueilleur, porteur de hotte... Dès 16 ans, vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés.

Renseignez-vous auprès de l'Anefa.

www.anefa.org

ZOOM

Les principaux travaux agricoles : où et quand ?

(www.anefa.org)



Carte de France
des emplois
saisonniers
agricoles

| | | |
|-----------------------------|--|---|
| Mars/mai | Alsace, pays nantais | Houblon, muguet |
| Mars/juin | Aquitaine, Pays de la Loire | Asperges, radis |
| Avril/septembre | Bretagne, Ile-de-France | Maraîchage |
| Mai/septembre | Aquitaine, Charente, Deux-Sèvres, Vienne | Melons |
| Mi-mai/juin | Pays de la Loire | Petits pois, haricots verts, |
| Mai/juin | Centre, Pays de la Loire, Picardie, Périgord, Vallée du Rhône | Cerises, fraises |
| Juin/septembre | Aquitaine, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire | Écimage du maïs |
| Mi-juin/août | Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Vallée du Rhône | Pêches, myrtilles, fruits rouges |
| Juillet/août | Pays de la Loire | Melons, pêches, abricots, nectarines, tomates |
| Août/septembre | Alsace, Pays de la Loire, Picardie, Sud-Ouest | Tabac |
| Août/septembre | Lorraine | Mirabelles |
| Sept./octobre | Aquitaine | Prunes, pruneaux |
| Sept./octobre | Aquitaine, Alsace, Auvergne, Beaujolais, Bourgogne, Centre, Champagne, Ile-de-France, Languedoc, Mâconnais, Midi-Pyrénées, PACA, Pays de la Loire, Picardie, Vallée du Rhône | Vendanges, légumes, céréales, oignons |
| Mi-septembre/octobre | Aquitaine, Auvergne, Centre, Limousin, PACA, Pays de la Loire, Picardie, Vallée du Rhône | Pommes, poires, kiwis, pommes de terre, légumes, céréales |
| Mi-septembre/avril | Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Picardie | Endives, choux-fleurs |
| Octobre/novembre | Corse, Pays de la Loire, Vallée du Rhône, Vendée, bassin d'Arcachon | Châtaignes, kiwis, noix |
| Novembre/décembre | Corse, Bretagne, Charente-Maritime, Morvan, Vallée du Rhône, Vendée, Bassin d'Arcachon | Sapins de Noël, huîtres, olives, clémentines |

Qualifications demandées

- > La première des qualifications requises pour décrocher un job dans l'animation est le BAFA (formation payante). Pour occuper les fonctions de directeur, vous devez être titulaire du BAFD.
- > La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) est un atout supplémentaire (comptez environ 60 euros). Renseignez-vous auprès du réseau Information Jeunesse.
- > Pour être animateur sportif, même saisonnier, il faut le BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport). Le BP JEPS AAN (Activité Aquatiques et Natation) vous permet de surveiller les lieux de baignade et de donner des cours de natation.
- > Pour être surveillant de baignade, vous devez posséder le BSB (Brevet de Surveillant de Baignade) pour exercer dans les centres de vacances ou de loisirs, le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) pour surveiller les baignades aménagées ouvertes au public.

www.ffss.fr

Où trouver des offres

- > lors des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Information Jeunesse :
www.jobs-ete.com et sur les sites web des Crij
www.cidj.com/reseau-ij
- > via le réseau Profession Sport et Loisirs :
www.profession-sport-loisirs.fr

- > sur les sites web spécialisés :
www.planetanim.com
www.jobanim.com
- > sur les sites de recrutement des villages de vacances (cf p. 36)

Coordonnées des organismes

- (candidatures spontanées)
- les organismes d'éducation populaire :
www.cnajep.asso.fr
- les organisateurs de séjours et accueil de loisirs
www.123sejours.com (séjours)
- les mairies
- les campings (cf. p. 36).

Commerce et grande distribution

Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la manutention, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage... Ayez votre recherche selon les saisons (soldes, Noël...). Pensez aux stations balnéaires qui fourmillent d'emplois saisonniers ! Superettes et autres magasins recrutent pour la saison d'été. Contactez-les dès février/mars.

La plupart des grandes enseignes recrutent en ligne sur leur site ou via les agences d'intérim (p. 11). Pour les autres boutiques, allez rencontrer directement les responsables de magasin avec CV et lettre de motivation.

www.distrijob.fr
www.distri-emploi.com
www.distri-recrute.fr

ZOOM

Le Bafa

Le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur** (Bafa) permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'adolescents et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs.

La formation se déroule sur 30 mois au maximum, en trois étapes : **formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification**. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse.

La qualification Bafa « surveillant de baignade » est à renouveler tous les 5 ans.

Il faut avoir 17 ans au premier jour de la formation générale mais vous pouvez vous inscrire sur le site trois mois avant. Les préparations au Bafa sont payantes (1 000 euros en moyenne). Des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions, par les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS, DDCSPP), les Caf, Pôle emploi, les conseils départementaux, les conseils régionaux, les mairies, les comités d'entreprise... Il existe de nombreuses offres dans les organisations de séjours adaptés.

La spécialisation « enfant en situation de handicap » est particulièrement appréciée. Information, liste des organismes de formations habilités et inscription en ligne :

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

www.crij-picardie.fr

www.crij-npdc.fr

**Le salaire moyen
d'un animateur
se situe entre 25 et 40 €
par jour
sans les avantages
et les primes.**

Parole de jeune

« Chaque été, je suis animatrice dans une colo pendant 15 jours, mais j'en connais certains qui les enchaînent tout l'été. Je préfère les séjours avec hébergement aux centres de loisirs parce qu'il y a une vraie vie quotidienne en groupe, avec les animateurs et les enfants. C'est plus sympa aussi pour mettre en place de grandes activités avec un fil rouge ou un spectacle à la fin du séjour. Les échanges sont riches. Je n'ai jamais autant appris sur moi qu'en colo ! Les moins, ce sont la fatigue et toute l'énergie qu'on doit donner pour le peu qu'on gagne. Je suis payée environ 400 euros pour deux semaines, mais le salaire peut varier d'un organisme à l'autre. » (Appoline, 21 ans)



PASSE TON BAFA !

DEVIENS ANIMATEUR

dès 17 ans !

0 810 080 080

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Ufcv

234 rue Saint-Hubert

59830 Bouvines

nord-pas-de-calais@ufcv.fr

Ufcv

660 bis route d'Amiens

80480 Dury

haute-normandie-picardie@ufcv.fr

bafa.ufcv.fr

Génération Bafa !

bafa bafd

Se **former** pour **animer**
les vacances et loisirs
des *enfants et des jeunes!*

Nous recrutons régulièrement
des équipes pédagogiques sur
nos structures d'animation.

03 27 81 18 88 - nord@ifac.asso.fr
www.bafa-bafd.net



-5% sur présentation de ce guide à l'inscription

Près de chez toi !

afocal

Délégation

Nord-Pas-de-Calais Picardie

18/20, rue Sainte Anne - 59000 LILLE

Tél : 03 20 55 94 84 - lille@afocal.fr

14 ter, rue du Sud - 59140 DUNKERQUE

Tél : 03 28 21 11 22 - dunkerque@afocal.fr

BAFA & BAFD

avec l'**afocal**

www.afocal.fr

Rejoignez-nous sur facebook.com/afocal



Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets... Ce job saisonnier est difficile : votre forme physique doit être au top pour arpenter les plages sous la chaleur et le poids de votre chariot ou de votre glacière. La rémunération est souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant ! Envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps.

Mutuelles étudiantes

Elles proposent des emplois de conseiller-vendeur pour les mois de juillet, septembre ou octobre.

Qualités requises : aisance à l'oral, autonomie, sens des responsabilités.

Adressez CV + lettre de motivation dès février/mars au centre qui vous intéresse.

www.lmde.com

www.emevia.com

www.smerep.fr

www.smeno.com

Soutien, encadrement scolaire et périscolaire

Soutien scolaire

- Chez un particulier :
 - > parlez-en autour de vous,
 - > déposez des annonces chez les commerçants,
 - > consultez les offres du réseau Information Jeunesse
- www.crij-picardie.fr
www.crij-npdc.fr ou
www.ij-annonces.fr
- > consultez les offres du Crous (réservées aux étudiants) sur www.jobaviz.fr

Parole de jeune

« J'ai proposé mes services sur plusieurs marchés et j'ai réussi à décrocher un job auprès d'un primeur. La contrainte ? Se lever à l'aube ! Mais j'ai adoré l'ambiance et le contact avec les clients ! »
(Thomas, 19 ans)

> consultez les sites d'offres de services à la personne (p. 33).

- Auprès des maisons de quartier.
- Auprès d'un organisme spécialisé : la plupart exige un niveau bac + 3.

www.pagesjaunes.fr

Tapez « Soutien scolaire »

Tarifs indicatifs pour 1h de cours : de 10 à 30 € à négocier selon le niveau de l'élève et votre qualification.

Enseignants contractuels

L'académie de Lille et l'académie d'Amiens recrutent des contractuels enseignants pour des remplacements dans de nombreuses disciplines, tout au long de l'année scolaire, au sein des collèges et des lycées.

www1.ac-lille.fr/cid83499/recrutement-enseignants-contractuels.html

www.ac-amiens.fr/143-offres-d-emploi.html

Animation périscolaire

L'animateur périscolaire encadre les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause méridienne. Il peut proposer

Parole de jeune

« Réaliser un inventaire, c'est compter et scanner les articles. Ce job exige rigueur et travail à un rythme soutenu. Mais j'apprécie les horaires décalés qui correspondent bien à ma vie étudiante ! » (Julie, 20 ans)

des activités manuelles, artistiques, sportives ou faire du soutien scolaire.

Contactez les municipalités. Le Bafa est souvent demandé (voir p. 28).

Sortie des écoles

Certaines villes proposent une surveillance des abords des écoles aux heures de sortie. Envoyez CV et lettre de motivation à votre mairie.

Encadrement scolaire

L'assistant d'éducation surveille les élèves, aide à l'étude, aux devoirs ou à la scolarisation des élèves handicapés dans les écoles, collèges, lycées. Il faut être bachelier et majeur (20 ans pour travailler en internat). Les étudiants boursiers sont prioritaires.

Vous devez vous inscrire sur le site de l'académie où vous souhaitez postuler.

Vous pouvez également consulter les offres de Pôle emploi et envoyer des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.

<https://bv.ac-lille.fr/siaten/jsp/login.jsp>

<https://bv.ac-amiens.fr/siaten/jsp/login.jsp>

Travailler dans son université

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour y exercer une activité d'accueil, d'animation, de tutorat pédagogique, d'aide à l'insertion professionnelle, d'appui au personnel des bibliothèques. Renseignez-vous auprès de votre université.

www.etudiant.gouv.fr

Entretien, nettoyage

Nettoyage des bureaux, sanitaires, sols... Les agents d'entretien sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires.

Contrats à temps partiel et postes souvent en horaires décalés (6h-9h et 17h-22h généralement). Prévoir un moyen de locomotion.

Consultez les offres de Pôle emploi ou envoyez des candidatures spontanées aux entreprises de nettoyage.

www.pagesjaunes.fr

Tapez « Entreprises de nettoyage »

Hôtellerie-restauration

L'offre de jobs dans ce secteur est importante : plongeur, cuisinier, commis de cuisine, serveur(se), femme de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste, voiturier, bagagiste...

Qualités requises : endurance, adaptabilité, goût du contact... Parler une langue étrangère est également très apprécié.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement en évitant les heures de service.

Pensez à la restauration rapide, sandwicheries, saladeries, pâtes, sushis, pizzas, burgers, restauration livrée, cafétérias, campings, et aux grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages de vacances, organismes de séjours de vacances de mineurs.

Où trouver des offres ?

Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.

www.lhotellerie-restauration.fr

Offres en France et à l'étranger

www.snarr.fr rubrique Les services aux salariés

Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide

www.pole-emploi.fr

www.urgent-saisonnier.fr

www.urgent-restauration-hotellerie.fr

Vous êtes disponible plusieurs mois et avez un peu d'expérience ? Contactez les Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

www.questionsaison.fr

www.hotel-et-toque-job.fr

www.synhorcat.com Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs

Parkings et stations-service

Parkings

L'agent d'exploitation de parking surveille les entrées et sorties des piétons et véhicules, informe les clients, contrôle les encaissements, participe à l'entretien, assure

la sécurité des personnes et des installations. Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

www.parkindigo.fr

rubrique Carrières

www.q-park.fr

rubrique Travailler chez Q-Park

www.effia.fr

rubrique Emplois

www.pagesjaunes.fr

Tapez « Exploitation de parkings »

www.sags.fr

rubrique Espace emploi

Stations-service

Les stations-service ouvertes le week-end ou en soirée font appel à une main-d'œuvre complémentaire.

Démarchez-les directement.

www.pagesjaunes.fr

Tapez « Station service »

Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute :

www.autoroutes.fr

rubrique Infos services / Aires de services

Santé

Services hospitaliers

L'agent des services hospita-

Législation spécifique

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée conventionnelle du travail est fixée à 39h par semaine.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Vous ne pouvez pas travailler plus de 48h par semaine.

Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée.

Le Cesu

Le Chèque emploi service universel (Cesu) permet d'être déclaré et donc de bénéficier de l'ensemble des droits sociaux, tout en étant assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie quant à lui d'avantages fiscaux.

www.cesu.urssaf.fr

liers s'occupe du confort des personnes hospitalisées : ménage, distribution des repas, aide aux malades, brancardier... Envoyez CV et lettre en début d'année aux hôpitaux, cliniques et résidences pour personnes âgées ou handicapées. Les étudiants en filière médicale ou paramédicale et les élèves infirmiers peuvent postuler pour des emplois d'aide-soignant.

www.staffsante.fr

<http://emploi.fhf.fr>

www.pole-emploi.fr

Pour les plus qualifiés, pensez aux agences d'intérim spécialisées :

www.officielinterim.com

Thermalisme et thalassothérapie

Les centres de cure thermale et de thalassothérapie recrutent du personnel pour l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, le sport et l'esthétique.

www.thalazur.fr/recrutement

www.chainethermale.fr

rubrique Chaîne thermale du soleil / Rejoignez-nous

www.france-thalasso.com

rubrique Offres d'emploi

www.lescuristes.fr

Services à la personne

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile : baby-sitting, assistance aux personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, assistance informatique, jardinage, ménage, soutien scolaire, accompagnateur d'enfants (transports)...

Les mineurs peuvent tenter leur chance auprès des particuliers. Pensez à déposer vos annonces chez les commerçants, dans les maisons de quartier, dans les boîtes aux lettres.

Pour les plus de 18 ans,

retrouvez des offres sur les sites spécialisés :

www.particulieremploi.fr

www.aladom.fr

www.o2.fr

www.jemepropose.com

www.myjobservice.fr

www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Assistance aux personnes âgées ou dépendantes

Proposez vos services pour les aider dans leur quotidien : repas, courses, bricolage, aide administrative...

Il s'agit souvent de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs. Il est nécessaire d'être titulaire d'un permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans le secteur des services à la personne.

Travaux d'entretien et garde d'animaux

Les personnes qui partent en vacances recherchent souvent des jeunes pour effectuer jardinage, arrosage des plantes, nettoyage du bocal à poissons ou de la cage à hamster, garder des chiens ou des chats...

Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres.

www.dogsitting.fr

Déposez-en également chez les vétérinaires, dans les animaleries ou auprès des agences spécialisées :

www.gardicanin.fr

www.animaute.fr

Baby-sitting

Déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, parlez en autour de vous et consultez les offres des services spécialisés.

Qualités indispensables : aimer les enfants, avoir le sens des responsabilités, être disponible et ponctuel. La maîtrise des gestes de premiers secours et le Bafa sont très appréciés.

Vous devez être déclaré. Le tarif horaire ne peut être inférieur à 9,76 € brut de l'heure (7,66 € net environ) + 10 % de congés payés.

Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération. Pour connaître les conditions et modes de paiement :

www.pajemploi.urssaf.fr

Où trouver des offres et déposer votre candidature

www.bebe-nounou.com

www.yoopala.com

www.yoopies.fr

www.kidssitter.com

Pour les personnes bilingues

www.baby-speaking.fr

Baby-sitting et réseau IJ

Consultez les offres proposées par les centres IJ. Adresses sur

www.crij-picardie.fr

www.crij-npdc.fr

et sur www.ij-annonces.fr

Attention aux arnaques

Vous avez repéré des offres en ligne de particuliers ? Soyez vigilant !

- N'acceptez aucun chèque d'avance des annonceurs qui se font parfois passer pour des parents mais sont en fait des escrocs.
- Ne transférez jamais d'argent, n'envoyez pas de chèque ou n'achetez aucun objet destiné à des personnes qui passent une offre en ligne.
- Méfiez-vous des offres où le salaire est particulièrement élevé. Les escrocs proposent plus de 16 €/heure pour attirer un maximum de personnes.
- Méfiez-vous des offres qui comportent fautes d'orthographe et tournures de phrases incorrectes.

Sondages, télémarketing, téléassistance

Enquêtes, tests de produits

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, TNS Sofres...) emploient occasionnellement des personnes pour leurs enquêtes.

Qualité requise : une bonne élocution.

Vous pouvez aussi devenir client mystère (enquêteur qui se fait passer pour un client ordinaire) ou participer à des réunions de consommateurs, tests de produits alimentaires, cosmétiques... Ces activités occasionnelles sont rétribuées par une indemnité, des bons d'achats, chèques-cadeaux, produits gratuits ou échantillons.

www.devenirclientmystere.com

www.testezpournous.fr

www.testerdessproduits.fr

Collectes de dons

Travailler pour des ONG (Aides, Médecins du monde...) consiste à aller à la rencontre des passants et leur proposer d'agir en devenant donateur régulier. Job en CDD renouvelable avec une rémunération fixe. Qualités requises : sens du contact et persuasion.

www.ongconseil.com

Distribution presse / publicité

Distributeurs, colporteurs, installateurs PLV, les sociétés de distribution de journaux gratuits et d'imprimés publicitaires recrutent toute l'année. Véhicule obligatoire. Distribuer Direct Matin, 20 Minutes, Métro... implique de vous lever très tôt et de travailler environ 2h par tous les temps. Pour les quotidiens

payants, contactez les services de portage de la presse régionale.

www.adrexo.fr

www.mediapost.fr

Animation commerciale / street marketing

Des hôtes(ses) sont recruté(e)s pour des actions ponctuelles de promotion de marques (distribution d'échantillons, dégustation, présentation d'offres promotionnelles). Bonne présentation exigée. Attention, tenues parfois originales selon les opérations !

www.streetpub.fr

www.hotessejob.com

Télémarketing

Les jobs dans les centres d'appels s'adressent à des jeunes ayant une aisance relationnelle et un minimum de disponibilité (horaires modulables). Il s'agit d'appeler au téléphone des particuliers ou des entreprises pour leur vendre des produits. Ces postes ne sont pas faciles (exigence de rentabilité commerciale, journées au téléphone...).

www.phonemploi.com

www.pagesjaunes.fr

Tapez « Marketing téléphonique »

Téléassistance

Les chargés d'assistance sont recrutés pour l'été (2 mois minimum). Vous devez être à l'aise au téléphone, avoir un minimum d'empathie, une capacité d'analyse et d'organisation et maîtriser au moins une langue étrangère. Vous réceptionnez les appels des clients en difficulté et mettez en oeuvre les prestations d'assistance adaptées (médicale, routière...)

www.ima.eu

www.europ-assistance-recrute.com

www.axa-assistance.fr

www.mutuaide.fr
www.fidelia-assistance.fr
www.mondial-assistance.fr

Tourisme, culture, événementiel

Clubs de vacances

Les géants du tourisme recrutent à chaque saison dans tous les secteurs : éducateurs sportifs, serveurs, plongeurs, animateurs, DJ (...) en France ou à l'étranger.

Il faut être majeur. La pratique d'une langue étrangère est souhaitée. Il faut parfois être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver.

www.recrute.belambra.fr
www.capfrance-vacances.com
www.vvf-recrute.fr
<http://recrutement.ucpa.com>
www.clubmedjobs.com
www.temelia.com
<http://jobs.groupepvcp.com/fr>
www.recrute.touristravacances.com
www.vacanciel.com
www.lesvillagesclubsdusoleil-emploi.com

Campings

Les jobs varient selon la taille et les services proposés par les campings : accueil, entretien (espaces verts, piscine, sanitaires, mobile homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade.

Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant.

www.ffcc.fr
<http://www.lesvillagesclubsdusoleil-emploi.com>

Parcs de loisirs / Zoos / Aquariums

Ils offrent de nombreux jobs durant les mois d'été ou les petites vacances, principalement dans l'accueil, la

vente (billeterie, boutiques), la restauration et l'entretien (espaces verts, animaux...). Il faut être majeur, avec une grande disponibilité (soirs et week-ends) et de solides bases en anglais. Permis B souhaité.

www.infoparks.com
<http://careers.disneylandparis.com/fr>
www.futuroscope.com/emplois
<http://recrutement.parcasterix.fr/>
<https://merdesable-recrute.talent-soft.com>

En Nord-Pas de Calais :

www.nausicaa.fr
www.aqualud.com
www.dennlys-parc.com
www.parcbagatelle.com

En Picardie :

www.samara.fr
www.parcasterix.fr
www.merdesable.fr
www.parcstpaul.fr
www.baiedesomme.fr/lieu/1-14-parc-du-marquenterre
www.baiedesomme.fr/lieu/1-13-aquaclub-de-belle-dune

Tourisme

Pour postuler, contactez directement les offices de tourisme en début d'année. S'ils ne sont ouverts que l'été, contactez les mairies.

Pour travailler au sein d'un office de tourisme ou d'un syndicat d'initiative, une formation en tourisme est souhaitée. Une bonne pratique d'une ou deux langues étrangères est un atout supplémentaire.

L'agent touristique accueille et renseigne les touristes afin de faciliter leurs conditions de séjour ou de voyage au sein d'un office de tourisme, un syndicat d'initiative. Bonne connaissance de votre zone géographique demandée.

Les musées et châteaux proposent des postes d'accueil, de caisse ou de vestiaire.

Étudiant en histoire de l'art ou passionné de culture, contactez les offices de tourisme pour être guide touristique. Langues étrangères également recommandées.

www.tourisme.fr
www.emplois-espaces.com
<http://emploi.quotidien.dutourisme.com>
www.pole-emploi.fr

Festivals

Il est difficile de trouver un job dans les festivals qui font souvent appel à des bénévoles. Quelques pistes néanmoins : chargé de billetterie, poseur d'affiches et distributeur de flyers, assistant de régie... Renseignez-vous auprès des organisateurs des festivals.

www.leguidedesfestivals.com
www.irmawork.com

Foires et salons

Des agences spécialisées dans le recrutement d'hôtes et d'hôtesse d'accueil ou d'animateurs de vente pour événementiels font souvent appel aux jeunes. Qualités requises : bonne présentation, ponctualité, langues étrangères appréciées. Étudiants en tourisme ou en vente favorisés.

Sur la plage

L'animateur de club de plage s'occupe des enfants en leur proposant activités et jeux. Bafa demandé.

Envoyez votre candidature dès le mois de décembre. Toutes les coordonnées sur www.clubs-deplage.com et www.fncp.fr.

Le plagiste met en place et range matelas, transats et parasols. Postulez auprès des gérants de plages. Pour obtenir leurs coordonnées, adressez-vous aux mairies.

Annuaire des salons :

www.salons-online.com
www.unimev.fr rubrique *Travailler dans l'événement*

Quelques sites d'offres :

www.marianne-international.fr
www.penelope.fr
www.tendance-hotesses.com
www.hotessejob.com
www.accueiljob.com
<http://charlestown.fr>
www.birdies-accueil.com
www.hotessesconnexion.com

Activités de loisirs

Contactez les structures de loisirs : cinémas, bowlings, patinoires, piscines... pour des postes d'accueil, de caisse, de vestiaire ou d'entretien.

Transports

Course-livraison

Les sociétés de courses recrutent des jeunes pour des postes de coursier, chauffeur ou livreur.

Scooter ou voiture sont souvent fournis mais il peut arriver qu'on vous demande votre propre véhicule.

BSR ou permis auto exigés.

Certaines sociétés de location de voitures cherchent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules.

Permis B de plus de 2 ans exigé.

www.pagesjaunes.fr

tapez *Coursiers /
Chauffeurs-livreurs /
Location de véhicules*

www.jobtransport.com

Pour les plus sportifs, des sociétés de coursiers à vélo, triporteurs, véhicules électriques sont présents dans de nombreuses villes.

www.becycle.com

www.pagesjaunes.fr

tapez « *Coursiers à vélo* »

www.lapetitereine.com

Jobs insolites

Sur un ferry ou un bateau de croisière : hôte de croisière, chargé du contrôle embarquement, billets... Postulez directement auprès des compagnies. Exemple :

<http://corporate.brittany-ferries.com> qui recrute dès octobre pour l'été suivant. Vous vivez près d'un fleuve ou d'un canal ? Des compagnies de tourisme organisent aussi des promenades fluviales en été. Envoyez votre candidature dès le mois de mars.

Dans un avion ou un train : personnel de bord aux côtés des hôtes de l'air et stewards. Envoyez vos candidatures aux compagnies un an à l'avance ! Accompagnateur ou assistant voyageur : pour accompagner des enfants qui voyagent seuls. Les compagnies de transports soustraient généralement ce service à des sociétés privées : www.cityone.fr/nos-offres.php ; www.connecttravel.com/fiche_av.php

Sur une écluse : votre mission sera d'ouvrir les écluses pour laisser passer les bateaux. Renseignez-vous auprès des conseils départementaux, des offices de tourisme, de la Mairie de Paris et des voies navigables de France (www.vnf.fr).

Dans une société de pompes funèbres : porteur de cercueil, chauffeur de voiture funéraire, vous pouvez exercer ces jobs saisonniers toute l'année en fonction des besoins (samedi, vacances scolaires). Rigueur, retenue et respect exigés. Postulez directement auprès des sociétés funéraires.

Sur le Tour de France : 600 caravaniers sont mobilisés sur des jobs d'hôtes/hôtesse, ambassadeurs, chauffeurs... Postulez dès janvier sur www.aso.fr/fr/recrutement-offre-emploi.html

Chez les ostréiculteurs : les fêtes nécessitent l'embauche de saisonniers affectés à la mise en bourriche des huîtres. Contactez directement les ostréiculteurs avant novembre.

Dans un casino : des postes de croupiers, hôtes, serveurs sont à pourvoir toute l'année : www.casinos.fr

Sur le circuit des 24h du Mans : des postes de chargés d'accueil, de renseignement, d'orientation du public et du contrôle des billets sont proposés le temps des 24h motos, 24h camions, Le Mans classique... Recrutement en ligne dès janvier 2017 sur <http://recrutement.lemans.org>

Pensez à vous inscrire dans les agences d'intérim, régulièrement sollicitées pour trouver des jeunes disponibles sur des missions très variées.

www.officielinterim.com
www.annuaire-rh.com

Vélo-taxi

Conditions : permis B, langues étrangères et une bonne connaissance de la ville.

Attention, on pourra vous demander d'avoir le statut d'auto-entrepreneur et de louer votre vélo.

www.cyclopolitain.com
www.happymoov.com
www.moncoursierdequartier.com

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises des zones d'activité. Postulez auprès des agences d'intérim.

www.jobtransport.com
www.pagesjaunes.fr
tapez « Agences d'intérim et d'emploi »

Déménagement

Contactez les entreprises de déménagement dès mars/avril, sans oublier les agences d'intérim.

www.csdeménagement.fr
www.pagesjaunes.fr

Mon job «ubérisé»

Chauffeur, coursier..., les jobs « ubérisés » se sont multipliés. Le terme « ubérisation » vient du nom de la plate-forme Uber qui met en relation chauffeurs et particuliers et désigne cette offre de services faite par des non-professionnels à des particuliers via des plateformes d'échanges en ligne. Si vous utilisez l'une de ces plateformes pour un job, déclarez votre activité en micro-entreprise et vérifiez que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.



UN JOB À L'ÉTRANGER

Préparez votre projet

Pourquoi partir ?

Les raisons peuvent être multiples : avoir une expérience de travail à l'étranger, enrichir son CV, pratiquer une autre langue, s'ouvrir à une autre culture, prendre confiance en soi...

Où ?

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs.

À savoir

- > Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés.
- > Certains pays ne proposent pas de salaire minimum.
- > Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois).
- > Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.
- > Pensez à la carte d'étudiant internationale (ISIC) et à la carte jeunes européenne (EYCA) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

www.cartejeunes.fr

**Attention
aux organismes
proposant des services
payants
« clés en main »
(job + logement).**

**Commencez
vos démarches
très tôt (de 3 à 6 mois
avant le départ).
Certaines formalités
demandent un délai.**

Comment chercher ?

- > Faites le point sur vos expériences et compétences.
- > Informez-vous sur les conditions de vie et de travail du pays d'accueil, la situation locale du marché de l'emploi.
<https://ec.europa.eu/eures>
- > évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays. Pour l'Europe, il existe le CV Europass et le Passeport de langues.
<https://europass.cedefop.europa.eu>
- > Rendez-vous dans les Centres Information Jeunesse (voir p. 43). Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger, des dossiers par pays, et les brochures Eurodesk : Trouver un job en Europe et Destination Europe.

Sites d'information

<http://europa.eu/youth>

Portail européen de la jeunesse rubrique Travailler / Emploi

www.facebook.com/EurodeskFrance

Eurodesk, un réseau européen qui propose un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe.

www.crij-npdc.fr

Rubrique «Partir à l'étranger»

<https://www.facebook.com/Ready-to-move-Plateforme-de-mobilite>

Plateforme régionale d'information et d'accompagnement à la mobilité internationale.

Sites d'offres

<https://ec.europa.eu/eures>

Offres de jobs et informations utiles par pays.

www.summerjobs.com

www.keljob.com

www.monster.com

www.seasonworkers.com

www.anyworkanywhere.com

www.teli.asso.fr

Offres de jobs et conseils pour partir à l'étranger.

Adhésion : 45 euros / an.

Formalités et démarches

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

N'hésitez pas à consulter le guide «Destination Europe», disponible au CRIJ, dans les PIJ de la région Hauts-de-France et sur le site web du CRIJ.

Tenez vous informé des bons plans en Europe en suivant :

www.facebook.com/EurodeskFrance

Logement

www.switchhome.org

Échange d'appartements et de maisons.

www.hihostels.com

Auberges de jeunesse dans le monde.

www.couchsurfing.com

Mise en réseau avec des particuliers qui vous prêtent gratuitement leur canapé.

www.hostelworld.com

Hôtels à prix raisonnables.

www.camping.com

Guide mondial des campings.

Parole de jeune

« L'an dernier, j'ai tenté ma chance en Espagne pour un job d'été. Fin juin, je suis parti avec un copain non loin de Barcelone, à Tossa de Mar.

Nous avons fait le tour des bars et des restaurants, même sans expérience de serveurs, pour déposer nos CV et nous présenter.

Même si nous nous débrouillons en espagnol, c'est surtout le fait que nous parlons français qui a intéressé le patron d'un des bars, sa clientèle l'été étant essentiellement française. Il nous a recruté pour l'été ! »

(Jonathan, 24 ans)

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Pour l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, Hong-Kong, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Russie, Taïwan et l'Uruguay, le Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa) simplifie les démarches.

www.pvtistes.net

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr

rubrique Conseils aux voyageurs / Infos pratiques / Préparer son départ

Santé

> Protection sociale : en fonction de votre statut et des pays.

> Carte européenne d'assurance maladie : contactez votre centre de sécurité sociale.

> Vaccinations : chaque pays a sa réglementation. Se renseigner au moins 3 mois avant.

www.ameli.fr

rubrique Mes démarches / Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

www.cfe.fr

Caisse des Français de l'étranger

Quelques pistes

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.lhotellerie-restauration.com

www.hotelcareer.com

www.caterer.com

Travaux agricoles

Fruits et légumes au Royaume-Uni et en Australie ; cueillette de pommes au Canada ; récolte de fraises, salades et oignons au Danemark... Travail physique !

www.fruitfuljobs.com

www.pickingjobs.com

Et aussi :

www.woof.net

Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture.

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateurs, hôtes, animateurs... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

<http://tour-hebdo.clicandtour.fr>

www.leisurejobs.com

Au pair

Une famille vous accueille pour 6 mois ou 1 an (2-3 mois l'été, 12 mois minimum aux États-Unis) en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères. Âge requis : entre 18 et 27 ans. Vous êtes nourri, logé et recevez de l'argent de poche.

www.iapa.org

www.ufaap.org

En Hauts-de-France :

www.wep.fr

Contact auprès de

Patrick Mené

patrickm@wep.fr

Tél : 03 20 78 79 98

www.solutionaupair.com

Contact auprès de

Annie Deroo

158, rue de Lannoy

59100 Roubaix

Tél : 0970 449 377

contact@solutionaupair.com

www.civi-ling.com

43 rue Faidherbe

59000 Lille

Tél : 03 20 15 24 97

www.sts-education.com/france

2 Avenue Maréchal Leclerc

59130 Lambersart

Tél : 03 28 36 27 27

www.vivalangues.fr

12 rue de Condé

59110 La Madeleine

Tél : 03 20 63 11 00

Chantiers de bénévoles

Pas de job ? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Nourri et logé, vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org

www.scinord.fr

www.lesblongios.fr

www.concordia.fr

www.clubduvieuxmanoir.fr

www.compagnonsbatisseurs.org

Chantiers et volontariats internationaux

Coordination d'associations de chantiers internationaux.

www.france-volontaires.org

Échanges et solidarité internationale.

LE CRIJ ET LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE HAUTS-DE-FRANCE

CRIJ NORD-PAS DE CALAIS

2 rue Nicolas Leblanc
59000 Lille

Tél : 03 20 12 87 30

doc@crij-npdc.fr

www.crij-npdc.fr

(Accueil par mail, chat et téléphone du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00)

Aisne

CIJ de Laon

Tél : 03 23 23 70 09

cij.aisne@gmail.com

PIJ de Bohain-en-Vermandois

Tél : 03 23 07 17 19

jjeunesse02@orange.fr

PIJ de la Capelle

Tél : 03 23 97 79 72

jordan@tac-tic-animation.org

PIJ de Château -Thierry

Tél : 03 23 83 59 18

fikri.elharchi@ville-chateau-thierry.fr

PIJ de Chauny

Tél : 03 23 40 07 06

pij@ville-chauny.fr

PIJ de Gauchy

Tél : 03 23 40 20 07

pij.mclgauchy@wanadoo.fr

PIJ de Guignicourt

Tél : 03 23 25 36 80

rsp-sud@cc-champagnepicardie.fr

PIJ de Hirson

Tél : 03 23 58 74 66

pij.hirson02@orange.fr

PIJ de Moÿ de l'Aisne

Tél : 03 23 07 78 79

abenia.francis@hotmail.fr

PIJ de Saint-Erme

Tél : 03 23 22 31 90

rsp-nord@cc-champagnepicardie.fr

PIJ de Soissons

Tél : 03 23 53 16 32

cs.presles@ville-soissons.fr

CRIJ PICARDIE

50 rue Riolan

80000 Amiens

Tél : 03 22 50 02 70

contact@crij-picardie.fr

www.crij-picardie.fr

PIJ de Soissons

Tél : 03 23 76 24 29

cs.stwaast@ville-soissons.fr

Oise

PIJ de Breteuil

Tél : 03 44 45 43 50

jeunesse.cscb@orange.fr

BIJ de Beauvais - Blog 46

Tél : 03 44 45 20 07

Tél : 03 44 79 39 50

blog46beauvais@yahoo.fr

PIJ de Clermont

Tél : 03 44 78 12 32

Infojeunesse.clermont@gmail.com

PIJ de Clermont - CSC

Tél : 03 44 68 01 51

pij.clermont@wanadoo.fr

BIJ de Compiègne

Tél : 03 44 20 71 09

bijcompiègne@gmail.com

PIJ de Creil - Service Jeunesse

Tél : 03 44 25 26 27

jeunesse@mairie-creil.fr

PIJ de Grandvilliers

Tél : 03 44 46 75 41

centre.social.grandvilliers@wanadoo.fr

francis.loew@msn.com

PIJ de Montataire

Tél : 03 44 28 09 30

jade@associationjade.com

PIJ de Nanteuil le Haudouin

Tél : 03 44 88 37 90

jeunesse.csr@orange.fr

PIJ de Nogent-sur-Oise
Tél : 03 44 66 60 90/92
pij@nogentsuroise.fr
r.oulia@nogentsuroise.fr

PIJ de Noyon
Tél : 06 75 21 50 87
pij@noyon.fr

PIJ de Pont-Sainte-Maxence
Tél : 03 44 61 55 12
pi-jeunesse@ccpoh.fr

PIJ de Saint-Just-en-Chaussée
Tél : 03 44 51 68 73
jujustjust@gmail.com

PIJ de Thourotte
Tél : 03 44 90 68 90
pij@thourotte.fr
elodie.samaille@thourotte.fr

Somme

PIJ d'Abbeville
Tél : 03 22 24 25 18
pij@mpt-abbeville.asso.fr

PIJ de Albert
Tél : 03 22 74 38 33
x.defrance@mairie-albert.fr

PIJ d'Amiens - Étouvie
Tél : 03 60 01 00 70
m.zammouri@amiens-
metropole.com

PIJ d'Amiens - Espace L'Odysée
Tél : 03 22 66 10 75
k.bounous@amiens-metropole.com

PIJ d'Amiens - Tour du marais
Tél : 03 22 45 61 25
s.cahon@amiens-metropole.com

PIJ d'Amiens - Elbeuf
Tél : 03 22 33 07 52
y.yahiaoui@amiens-metropole.com

PIJ de Camon
Tél : 03 22 70 01 82
point-jeunes-camon@wanadoo.fr

PIJ de Friville-Escarbotin
Tél : 03 22 30 68 87
pij@cc-vimeuindustriel.fr

PIJ de Ham
Tél : 09 64 03 34 07
picardieenligne2@orange.fr

PIJ de Longueau
Tél : 03 22 46 11 03
caj-pij@ville-longueau.fr

PIJ de Monchy Lagache
Tél : 03 22 85 29 66
biblid@orange.fr

PIJ de Péronne
Tél : 03 22 84 75 10
pij@ville-peronne.fr

Nord

PIJ de Aniche
Tél : 03 27 87 89 11
metfard@outlook.fr

PIJ de Armentières
Tél : 03 61 76 08 30
bij@ville-armentieres.fr

PIJ de Auby
Tél : 03 27 99 60 56
pij@auby.fr

PIJ de Avesnes sur Helpe
Tél : 03 27 61 25 88
information.jeunesse@yahoo.fr
s.frappat@avesnes-sur-helpe.fr

PIJ de Bourbourg
Tél : 03 28 20 53 65
point.jeunesse@orange.fr

PIJ de Cambrai
Tél : 03 27 81 20 22
ange@sejc.fr

PIJ de Comines
Tél : 03 28 38 82 05
espacejeunesse@ville-comines.fr

PIJ de Denain
Tél : 03 27 20 60 02
selim.drici@ville-denain.fr

PIJ de Douai
Tél : 03 27 71 18 19
pij@mjcdouai.fr

PIJ de Douchy les mines
Tél : 03 27 44 05 42
frederic.helinski@acsvr.org

PIJ de Dunkerque
Tél : 03 28 22 64 15
bij.mde@nordnet.fr

PIJ de Escaudain
Tél : 03 27 33 80 96
jerome.marcuzzi@wanadoo.fr

PIJ de Faches Thumesnil
Tél : 03 20 44 7119
mhuguet@ville-fachesthumesnil.fr
kleclercq@ville-fachesthumesnil.fr

PIJ de Feignies
Tél : 03 27 62 02 73
pij@ville-feignies.fr

PIJ de Fourmies
Tél : 03 27 64 40 72
pij.fourmies@orange.fr

PIJ de Grande Synthe
Tél : 03 28 51 95 05
s.admi@ville-grande-synthe.fr

PIJ de Halluin
Tél : 03 20 28 11 50
samiamjc@gmail.com

PIJ de Haubourdin
Tél : 03 20 18 36 49
point.jeunes@haubourdin.fr

PIJ de Hazebrouck
Tél : 03 28 49 51 30
jeunesse@csehazebrouck.fr

PIJ de Hellemmes
Tél : 03 20 33 1013
pijhellemmes@mairie-lille.fr

PIJ de Hem
Tél : 03 20 66 58 11
pij@ville-hem.fr

PIJ de Hondschoote
Tél : 03 28 20 27 66
p.i.j.hds@cc-hautsdeflandre.fr

PIJ de Lambersart
Tél : 03 20 08 44 06 ou
06 28 41 00 52
aloof@ville-lambersart.fr

PIJ de la Madeleine
Tél : 03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-la-
madeleine.fr

PIJ de la Sentinelle
Tél : 03 27 20 01 07
pijlasentinelle@orange.fr

PIJ de Leval
Tél : 03 27 58 23 50
ishem59@hotmail.com

PIJ de Lille - Quartier Vieux Lille
Tél : 03 20 06 17 22
contact@mqvieuxlille.fr

PIJ de Lille - Quartier de Moulins
Tél : 03 20 53 45 05
mdqmoulins2@orange.fr

PIJ de Lille - Quartier Fives
Tél : 03 20 56 85 49
mungolivier@yahoo.fr

**PIJ de Lille - Quartier de
Wazemmes**
Tél : 03 20 54 60 80
maisondequartierdewazemmes
@gmail.com

**PIJ de Lille - Quartier Faubourg
de Béthune**
Tél : 03 20 44 79 81
contact@perspectives.com

PIJ de Lille - Quartier Lille Sud
Tél : 03 20 16 84 30
r.ghali@larbrisseau.com

PIJ de Lomme
Tél : 03 20 92 24 04
lsannier@mairie-lomme.fr

PIJ de Loon plage
Tél : 03 28 27 39 64
pijloonplage@yahoo.fr

PIJ de Loos
Tél : 03 20 07 10 82
bhourde@ville-loos.fr

PIJ de Louvroil
Tél : 03 27 65 99 40
pijlouvroil@gipreussir.fr

PIJ de Lys Lez Lannoy
Tél : 03 61 76 15 74
madjabi@mairie-lysllezlannoy.com

PIJ de Marcq-en-Baroeul
Tél : 03 20 45 63 21
pij@marcq-en-baroeul.fr

PIJ de Maubeuge
Tél : 03 66 32 32 35 /
03 66 32 32 70
pijmaubeuge@mlsa.asso.fr

PIJ de Merville
Tél : 03 28 42 11 54
centresocial@ville-merville.fr

PIJ de Mons en Baroeul
Tél : 03 20 67 08 36
pij-mons@orange.fr

PIJ de Neuville en Ferrain
Tél : 03 20 11 67 61
adegardenzi@neuville-en-ferrain.fr

PIJ de Petite Forêt
Tél : 03 27 23 98 73
cajengui-pij@mairie-petiteforet.fr

PIJ de Ronchin
Tél : 03 20 52 26 03
pij@ville-ronchin.fr

PIJ de Roubaix
Tél : 03 59 30 66 20
adjabi.m@mlroubaix.com

PIJ de Saint André
Tél : 03 28 52 39 92
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

PIJ de Seclin
Tél : 03 20 96 29 01
pij@ville-seclin.fr

PIJ de Sin Le Noble
Tél : 03 27 89 61 77
pij.mandela@mairie-sinlenoble.fr

PIJ de Tourcoing
Tél : 03 20 24 24 42
lastation@ville-tourcoing.fr

**PIJ de Tourcoing
Quartier La Bourgogne**
Tél : 03 20 76 67 31
paulinecsbourgogne@gmail.com

PIJ de Valenciennes
Tél : 03 27 22 43 50
pij@ville-valenciennes.fr

PIJ de Villeneuve d'Ascq
Tél : 03.28.80.54.25
cij@omjc-info.fr

PIJ de Wattignies
Tél : 03 20 16 15 02
pij@mairie-wattignies.com

Pas-de-Calais

PIJ d'Aire sur la Lys

Tél : 03.21.38.96.10
dirda.b@mission-locale.org

PIJ d'Arras

Tél : 03.21.23.35.64
pijarras@mlpa.fr

PIJ d'Auchy les Mines

Tél : 03.21.02.56.02
pij.auchylesmines@wanadoo.fr

PIJ d'Audruicq

Tél : 03.21.36.78.82
pij.ccra@gmail.com

PIJ d'Avion

Tél : 03.21.79.44.90
pij-avion@wanadoo.fr

PIJ de Beuvry

Tél : 03.21.61.94.55
eric.dernoncourt@villedebeuvry.fr

PIJ de Billy Montigny

Tél : 06.72.57.75.76
catherine.hantute@laposte.net

PIJ de Boulogne-sur-Mer

Tél : 03.21.83.73.99
adrien.famechon@dsu-crab.fr

PIJ de Bruay La Buissiere

Tél : 03.21.52.96.60
bij@mlartois.fr

PIJ de Calais

Tél : 03.21.46.20.70
jeunesse@mairie-calais.fr

PIJ de Carvin

Tél : 03.21.08.06.19
pij@carvin.fr

PIJ de Courrières

Tél : 03.91.83.23.00
pointemploi@courrieres.fr

PIJ de Desvres

Tél : 03.21.99.26.02
aurelie.delmamaere@cc-desvressamer.fr

PIJ de Evin Malmaison

Tél : 03.21.79.70.23
pij.evin@yahoo.fr

PIJ de Fauquembergues

Tél : 03.21.12.59.92
pij@cccfaquembergues.fr

PIJ de Grenay

Tél : 03.21.29.58.72
E-mail : jeunesse@grenay.fr

PIJ de Harnes

Tél : 03.21.13.82.42
E-mail : pij@ville-harnes.fr

PIJ de Leforest

Tél : 03.21.77.27.40
pijleforest@hotmail.fr /
service.jeunesse@villedeleforest.fr

PIJ de Lens

Tél : 03.21.08.03.71
aandreotti@mairie-lens.fr

PIJ de Le Portel

Tél : 03.21.10.31.10
pijleportel@gmail.com

PIJ de Le Touquet

Tél : 03.21.06.85.92
pijletouquet@letouquet.com

PIJ de Liévin

Tél : 03.91.84.71.68
s.robillart@lievin.fr

PIJ de Libercourt

Tél : 03.21.37.88.35
pij@libercourt.com

PIJ de Lillers

Tél : 03.21.54.78.80
pij@cc-artois-lys.fr

PIJ de Lumbres

Tél : 03.21.12.57.24
pijlumbres@wanadoo.fr

PIJ de Marquise

Tél : 09.64.44.21.89
pij.marquise@orange.fr

PIJ de Montreuil-sur-Mer

Tél : 03.21.05.40.04
servicejeunessedumontreuillois@orange.fr

PIJ de Noyelles-sous-Lens

Tél : 03.21.70.88.22
pij@noyelles-sous-lens.fr

PIJ d'Oye Plage

Tél/fax : 03.21.19.30.14
pij.ccra@gmail.com

PIJ de Sains en Gohelle

Tél : 03.21.40.25.30
Pij.sainsengohelle@gmail.com

PIJ de Saint-Omer

Tél : 03.21.93.99.00
mlaudo.desbois@laposte.net

PIJ de Saint Martin les Boulogne

Tél : 03.91.900.910
pointinformationjeunesse@centresocialeclate.com

PIJ de Samer

Tél : 03.21.30.24.86
pijsamer.ccds@yahoo.fr

PIJ de St Pol sur Ternoise

Tél : 03.21.03.26.10
a.dubois@adefi-mlr.fr

PIJ de Vendin le Vieil

Tél : 03.21.77.37.11
pij@vendinlevieil.fr

PIJ de Wimereux

Tél : 03.21.33.29.53
pijaudreybartier@gmail.com



JE VEUX REPOUSSER MES LIMITES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES.

GATIEN
OPÉRATION PAMIR / AFGHANISTAN

L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE
15 000 POSTES



SENGAGER.FR

VOTRE VOLONTÉ. NOTRE FIERTÉ.

INS/GA - Crédit photo : Thomas Sponville

DÉCOUVREZ L'UNE DE NOS 100 SPÉCIALITÉS SELON VOTRE PARCOURS
ET FORMEZ VOUS SUR LE TERRAIN

CIRFA de LAON :
44 rue Vinchon
03 23 26 72 38

CIRFA de COMPIEGNE :
29 cours Guynemer
03 44 38 59 59

CIRFA de LILLE :
20 rue du Réduit
03 59 00 42 42

CIRFA d'ARRAS :
2 rue Sainte Claire
03 21 60 99 12

CIRFA de DUNKERQUE :
27/29 quai des Jardins
03 28 66 93 34

CIRFA d'AMIENS :
19 rue Ernest Cauvin
03 22 33 83 44